



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
12 juillet 2011
Français
Original : anglais

Deuxième session annuelle de 2011
6-9 septembre 2011, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour le Yémen (2012-2016)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-8	2
II. Coopération antérieure et expérience acquise.....	9-10	4
III. Programme proposé.....	11-14	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme.....	15-18	6
Annexe		
Cadre des résultats et des ressources pour le Yémen (2012-2015)		8



I. Analyse de la situation

1. Classé 133^e sur 169 pays dans le Rapport mondial sur le développement humain de 2010, le Yémen est l'un des pays les plus pauvres de la région arabe, et se trouve confronté à de nombreux défis de développement résultant de conflits. Le taux de croissance de la population de 3 % est l'un des plus élevés au monde, et dépasse son taux de croissance économique. La moitié de la population à peu près est âgée de moins de 15 ans. Le chômage parmi le groupe des 15-24 ans est de 52,9 %, et de 44,4 % parmi les 25-59 ans. À peu près 41,8 % des yéménites vivent en dessous du seuil de pauvreté national, et 84 % sont dispersés dans plus de 133 000 établissements ruraux ce dont il résulte une plus forte proportion de ruraux pauvres. Le Yémen est dernier dans le classement de l'indice mondial de parité sexospécifique et d'après l'étude de l'Organisation statistique centrale et du Programme alimentaire mondial (PAM), quelque 31,5 % de la population est privé de la sécurité alimentaire. Selon le deuxième Rapport national de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le Yémen n'atteindra probablement pas la plupart des objectifs avant 2015 du fait d'un sous-développement chronique, de problèmes de sécurité, et du manque de ressources financières. Des changements intervenus en ce qui concerne la situation de la sécurité depuis janvier 2011, les résultats des avancées obtenues précédemment ont été inversés.

2. La pauvreté chronique et l'iniquité sont les causes profondes et les racines-mêmes du conflit, des guerres intestines et des insurrections. Ceci comprend entre autres : six conflits dans la province de Sa'ada depuis 2004; un mouvement séparatiste dans les provinces du sud; et la présence active d'Al-Qaida dans la péninsule arabique. Le manque de sécurité empêche de fournir les services humanitaires et d'assistance au développement aux groupes vulnérables, particulièrement dans les zones reculées.

3. Depuis janvier 2011 la crise omniprésente s'est vue intensifiée du fait des manifestations de masse à travers le pays. Des affrontements entre des groupes pro et anti-régime ont abouti à des centaines de morts et à des milliers de blessés. Un compromis en ce qui concerne le transfert de pouvoir, négocié par le Conseil de coopération du Golfe et encouragé par les États-Unis, ainsi que par l'Union européenne, a été présenté pour signature par le Président et les partis d'opposition en mai 2011; il n'a néanmoins pas été signé. Le Secrétaire général de l'ONU a dépêché son Conseiller spécial trois fois en mission afin de discuter de la situation avec toutes les parties concernées, et les concentrations en vue d'une solution politique sont en cours. Ces crises ont exacerbé la fracture entre les politiques, les tribus et les militaires et les milices, et on en a eu pour effet des échanges de tirs nourris et des destructions supplémentaires, en plus des déplacements internes, des pénuries des biens les plus élémentaires et en carburant, et une augmentation significative du coût de la vie. La crise persistante a, non seulement affaibli encore les institutions gouvernementales, mais le gouvernement a également perdu le contrôle dans différents domaines.

4. Depuis l'unification du Yémen en 1990, il y a eu six élections multipartites aux niveaux présidentiel, parlementaire et local. Les élections présidentielle et locale de 2006 ont été observées par la Mission d'observation électorale de l'Union européenne et jugées comme des processus électoraux ouverts. Cependant, des divergences entre le parti au pouvoir et l'opposition au sujet de réformes d'ordre politique et constitutionnel avant les élections parlementaires d'avril 2009, ont

provoqué leur report à avril 2011. Néanmoins, le conflit politique n'est pas résolu. Le mécontentement public croissant et les mêmes questions latentes dans les pays avoisinants, ont poussé la société civile yéménite à unir ses voix et ses griefs, ce qui a conduit à repousser encore les élections et au conflit ouvert.

5. L'économie est dominée par le secteur du pétrole qui représente 27 % du produit intérieur brut, et 70 % des revenus générés par les exportations. La récente baisse des revenus du pétrole due à la diminution des réserves et les perturbations continues sur les lieux de production, causent de graves difficultés financières. Le déficit budgétaire a atteint quelque 10 % du PIB en 2009, et devrait encore augmenter en 2011. Le Yémen perçoit également le niveau le plus bas d'aide publique au développement (APD) par habitant avec 12,70\$, ou exactement 2,2 % du PIB, comparés aux 33,30\$ par habitant (18,7 % du PIB pour les autres pays les moins avancés dans le monde. La diversification économique est récemment devenue une priorité, et des efforts sont entrepris afin d'inciter la croissance dans les secteurs non-pétroliers, en créant des emplois dans l'agriculture, la pêche, le commerce et les produits manufacturés.

6. Les défis environnementaux sont dus à la maigreur des ressources, à la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, et aux crises provoquées par l'homme. La quantité d'eau disponible annuelle est de moins de 130 mètres cubes par habitant. Avec une consommation d'eau estimée à 2,5 fois la capacité de reconstitution, le manque d'eau et sa mauvaise gestion posent de graves problèmes de sécurité humaine. Le changement climatique aura un impact sur la sécurité alimentaire, l'eau, l'agriculture, durabilité environnementale, les pêcheries, la problématique hommes-femmes, et la santé publique, en affectant la capacité général à se développer et réduire la pauvreté.

7. Le quatrième Plan quinquennal de développement pour la réduction de la pauvreté (2011-2015) approuvé en février 2011, reconnaît pour la première fois la crise et l'importance de la création d'emploi. Le plan identifie quatre priorités : i) la stimulation de la croissance économique et la réduction du chômage; ii) le renforcement de la protection sociale; iii) l'accélération des progrès en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement; iv) le renforcement de la bonne gouvernance. Il y a d'autres préoccupations comme l'établissement de partenariats pour le développement, l'intégration dans le Conseil de coopération du Golfe, l'autonomisation des femmes, l'amélioration des infrastructures, améliorer le développement (y compris un développement local et équilibré), la mise en œuvre d'un programme de réformes, et un suivi et une évaluation basés sur les résultats. Si le Plan demeure approprié pour s'attaquer aux causes profondes, une révision pourrait s'avérer nécessaire pour refléter l'aggravation du statut macroéconomique et fiscal depuis mars 2011.

8. Sur la base des priorités du quatrième Plan de développement pour la réduction de la pauvreté et de du bilan commun de pays des Nations Unies, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) est prêt à tenir compte des causes profondes des défaillances dans le développement, des conflits, et des crises humanitaire et politique. Quatre priorités ont été identifiées : i) croissance économique inclusive et diversifiée avec dividendes sociaux; ii) accès durable et équitable à des services de base de qualité pour accélérer les progrès par rapport aux objectifs du Millénaire pour le développement; iii) autonomisation des femmes et des jeunes; iv) bonne gouvernance et cohésion sociale. Conformément

aux priorités du PNUAD, le PNUD se concentrera surtout sur le renforcement des capacités nationales tant au niveau local que national. Le Yémen a besoin de toute urgence d'aide pour mettre en œuvre et renforcer une transition politique si et lorsqu'une solution politique sera atteinte. Toute transition devra comprendre une aide effective le moment venu en vue d'élections, des réformes constitutionnelles, des processus de réforme inclusifs, et un renforcement des capacités, ainsi qu'une revitalisation économique d'urgence pour promouvoir une croissance inclusive et équitable, et une aide à la cohésion sociale.

II. Coopération antérieure et expérience acquise

9. La coopération Sud-Sud, le renforcement des capacités et l'aide aux réformes ont apporté des contributions significatives au développement. Une ONG indienne a été invitée à partager les connaissances avec les media locaux et les organisations de la société civile en ce qui concerne la mobilisation appuyées sur des observations, et remontée de l'information sur la corruption. Le Programme de lutte antimines du Yémen, un centre d'excellence soutenu par le PNUD, a accueilli des délégations venues d'Irak, de Somalie, du Soudan, de Mauritanie, et d'Ouganda qui ont bénéficié de l'expérience du Yémen. Le PNUD a fourni l'assistance technique au comité suprême pour les élections et les référendums. Les élections présidentielle, parlementaire et locales ont contribué à la participation et à la démocratisation.

10. Néanmoins, les défis demeurent, y compris les menaces relatives à la sécurité et l'accès limité à certaines parties du pays, des capacités institutionnelles insuffisantes à tous les niveaux, et des processus de prise de décision lents. L'examen à mi-parcours du PNUAD 2007-2011 démontre que, exception faite de l'assistance humanitaire, aucune intervention n'a visé à atténuer les longs conflits sociaux. L'examen a identifié (a) le changement climatique ; (b) la programmation sensible au conflit; et c) la sécurité alimentaire en tant que questions émergentes. Il recommande d'inclure des initiatives pour prévenir les conflits sociaux et pour l'autonomisation des jeunes, ainsi qu'un partenariat avec le secteur des affaires comme moyen pour contribuer à la diversification économique et à la création d'emplois. Les résultats de cet examen font part de l'élaboration du présent descriptif de programme de pays. L'examen recommande également d'aligner le PNUAD avec les cycles de planification nationale. L'équipe de pays des Nations Unies est d'accord pour repousser de 2012 à 2015 le terme du nouveau PNUAD afin que les cycles ultérieurs soient pleinement alignés.

III. Programme proposé

A. Bonne gouvernance et cohésion sociale

11. Dans le contexte de la transition actuelle du Yémen, le PNUD à mi-parcours, encouragera un environnement dans lequel toutes les parties prenantes, et en particulier les jeunes, pourront participer et contribuer aux réformes économiques et de gouvernance démocratique, à tous les niveaux. Au-delà, le PNUD entreprendra des processus transitionnels et transformationnels tels des élections et des réformes constitutionnelles, y compris en fournissant un appui technique à la commission suprême des élections et des référendums et autres institutions démocratiques, tel le

parlement. Une aide sera également fournie aux institutions de gouvernance locale de transition. Le PNUD renforcera des capacités pour une prise de décision participative, et pilotera les interventions sensibles au conflit visant à renforcer la cohésion sociale à travers le dialogue à tous les niveaux, la participation inclusive, et le développement équitable. Le PNUD mènera et coordonnera le résultat 7 du PNUAD pour renforcer : la responsabilité du gouvernement, la décentralisation, et la gouvernance locale; l'accès à la justice et aux droits de l'homme. Il mènera également et coordonnera le résultat 8 du PNUAD pour développer les capacités nationales pour la planification et le suivi des résultats du développement appuyées sur des observations. Le PNUD fournira également un appui afin de renforcer la transparence et la responsabilité et de promouvoir les valeurs démocratiques, ainsi que pour renforcer les processus de promotion des droits de l'homme et l'accès à la justice. Le programme proposé sera flexible et cohérent dans son adaptation aux nouvelles circonstances émergentes et aux besoins du processus démocratique de transition, de manière à encourager les dividendes de la paix. En outre, un appui sera apporté au ministère de la planification et de la coopération internationale, ainsi qu'à certains ministères concernés afin qu'ils puissent développer leurs capacités par rapport à la récolte de données et aux analyses dépendantes des conflits, et à la coordination des programmes de développement. Le PNUD contribuera également en coordonnant une large coalition partenaire de développement venant en appui à une réponse ciblée et cohérente au processus de transition démocratique et économique, et pour soutenir le renforcement du système de coordination de l'aide.

B. Croissance inclusive et lutte contre la pauvreté

12. Le PNUD fournira une assistance technique pour soutenir le développement de politiques inclusives et équitables, et de stratégies de croissance dans les secteurs non-pétroliers - croissance débouchant sur la création d'emplois payés correctement. L'adaptation aux impacts du changement climatique sera intégrée aux politiques sectorielles. Dans les zones rurales, le PNUD appuiera les initiatives de sécurité alimentaire, augmentera le nombre de projets pilotes pour améliorer la productivité et développer la base de génération de revenu, en se concentrant particulièrement sur les femmes et les jeunes. Le PNUD appuiera également le développement des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'un fort réseau de micro finance au Yémen pour améliorer l'accès au crédit des jeunes, des pauvres et des groupes marginalisés, et pour aider à inciter des activités économiques à petite échelle. Le PNUD mènera et coordonnera le résultat 1 du PNUAD, en se concentrant particulièrement sur les ruraux pauvres. L'organisation appuiera également et participera à des interventions locales dans des secteurs géographiques définis par l'équipe de pays des Nations Unies. Le PNUD a également la responsabilité de rassembler les résultats et faire remonter l'information à l'équipe de pays des Nations Unies par rapport à tous les résultats du PNUAD annuellement.

C. Environnement durable

13. Le PNUD renforcera la résilience des communautés locales et mettra en place des capacités pour l'adaptation au changement climatique; appuiera des programmes sur la préservation de la biodiversité; et fera la promotion d'un développement propre. Le PNUD mènera et coordonnera le résultat 2 du PNUAD relatif à la gestion

durable des ressources naturelles et à la réduction des risques de catastrophe. Dans ce but seront impliquées diverses communautés yéménites – en particulier les femmes et les jeunes – pour la formulation des politiques. Ces politiques concerneront la promotion d’initiatives sur les moyens de subsistance et la gestion fondée sur la communauté des ressources naturelles y compris les pratiques de récupération de l’eau. Les programmes de relèvement rapide seront mis en œuvre dans les zones affectées par des désastres ou par la guerre, et élargis aux zones ayant le plus souffert durant les troubles actuels. L’aide sera étendue aux programmes de déminage qui aideront le Yémen à satisfaire à ses obligations aux termes de la Convention d’Ottawa sur les mines antipersonnel.

D. Autonomisation des femmes et des jeunes

14. Le PNUD encouragera l’autonomisation des femmes et des jeunes pour engager les réformes économiques et de gouvernance démocratique attendues, et faciliter leur participation au processus de transition politiques. Le PNUD appuiera les résultats 5 et 6 du PNUAD pour surmonter les barrières sexospécifiques, recueillir des données ventilées, et intégrer la dimension sexospécifique dans tous ses programmes.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

15. Le PNUD prendra les rennes pour deux des priorités du PNUAD et recherchera des opportunités pour la programmation conjointe et la collaboration dans les secteurs suivants : i) la création d’emplois dans les zones rurales et le renforcement du secteur des petites et moyennes entreprises avec la Division du Fonds international de développement agricole (FIDA), l’Organisation internationale du Travail (OIT), et l’Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); ii) le renforcement de la productivité agricole à travers un environnement durable et la gestion des ressources naturelles avec le Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE) et l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO); iii) le renforcement de la gouvernance et de la décentralisation avec le Fonds d’équipement des Nations Unies. Le PNUD contribuera au programme commun sur la sécurité alimentaire et la malnutrition avec le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (l’UNICEF), le PAM, l’Organisation mondiale de la santé (OMS), le FNUAP, la FAO, et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Des procédures rapides et la modalité directe de l’exécution seront considérées pendant la formulation du plan d’action pour la mise en œuvre des programmes de pays, et les programmes de travail annuel.

16. Au cours de l’année 2011, le bureau de pays a été réorganisé afin de refléter le bouleversement programmatique dans le nouveau CDP ainsi que pour renforcer l’efficacité du bureau. Une équipe a été créée pour la prévention des conflits et pour le relèvement afin de gérer le nombre croissant d’évènements dans ce domaine, et une unité sur le changement climatique a été établie au sein de l’équipe développement durable et pauvreté. La capacité de l’approvisionnement dans bureau a également été renforcée. Le bureau de pays recevra également une assistance à court terme pour stimuler sa programmation et sa capacité opérationnelle à

examiner les priorités programmatiques pendant toute phase de transition. Néanmoins, c'est seulement si des ressources externes adéquates sont mobilisées, qu'il sera possible d'élargir les activités nécessaires à l'appui du Yémen dans sa phase de transition, et dans la mise en œuvre de ce descriptif de programme de pays.

17. Conformément aux lignes directrices sur le suivi et l'évaluation, le PNUD mènera les révisions trimestrielles et annuelles obligatoires, et établira des rapports sur les bases d'un projet. Un examen à mi-parcours du plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays sera également mené, à la fois pour évaluer les progrès accomplis quant aux résultats escomptés, ainsi que pour répondre aux priorités nationales. Des évaluations finales du projet seront faites tel que stipulé.

18. Étant donné la sécurité précaire et la situation politique du pays, une approche flexible à la programmation sera adoptée afin de s'adapter rapidement aux besoins au fur et à mesure.

Annexe

Cadre de résultats et d'affectation des ressources du PNUD pour le Yémen, 2012-2015

Le budget total pour le programme proposé est de 77 337 000 dollars desquels approximativement 24 070 000 seront financés par le budget ordinaire et 53 267 000 par d'autres ressources.

Priorité ou objectif national : Stimuler la croissance économique et réduire le chômage

Résultat 1 du programme de pays/PNUAD : Pour 2015, des politiques et des stratégies cohérentes soucieuses de la sexospécificité, résistantes face au changement climatique pour diversifier l'économie, augmenter l'emploi, le travail décent et la productivité dans les zones rurales; le secteur des petites et moyennes industries et non –pétrolier (pêche, agriculture, industrie et tourisme) est développé et mis en œuvre.

Indicateur de résultat : Nombre de stratégies de secteur adoptées, financées et mises en œuvre.

Domaine connexe du plan stratégique : Réduction de l'extrême pauvreté et atteinte des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (objectif du Millénaire pour le développement 1 et 8)

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs (I), points de référence (B) et cibles (T) pour contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des Ressources par résultat (dollars)</i>
Augmenter les investissements gouvernementaux et créer les conditions pour encourager les investissements intérieurs et les investissements étrangers du secteur privé dans des secteurs cible.	Fonds social de développement, universités, Banque mondiale, FIDA, Société financière internationale, Agence allemande de coopération technique, UE, Banque islamique de développement, Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, Al-Amal Bank. Financement, appui au renforcement des capacités et technique.	Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans sectoriels Appuyer la création d'emploi et renforcer les institutions de micro finance. Promouvoir la coopération Sud-Sud. Appuyer les initiatives de sécurité alimentaire.	I : # de stratégies de secteur et de cadres nationaux tenant compte des sexospécificités adoptés, financés et mis en œuvre y compris les projets pilote pour les jeunes. B=0; T=4 (pêche, agriculture, tourisme, commerce)	(1) Stratégie de secteur développées, financées et mises en œuvre. (2) Projets pilote pour accroître l'investissement privé, la création d'emploi, particulièrement en faveur des femmes et des jeunes, et la productivité dans deux provinces. (3) Promotion de la création de petites and moyennes industries ; capacités des institutions de micro finance renforcées.	Ordinaires : 5 070 000 Autres : 15 050 000

Priorité ou objectif national : Développement local et équilibré

Résultat 2 du programme de pays/PNUAD : Autorités locales et communautés engagées efficacement dans la gestion durable des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité, et l'adaptation au changement climatique et dans la prévention des catastrophes pour 2015. **Indicateur de résultat** : Pourcentage de zones polluées par des mines nettoyé ; nombre de communautés engagées dans la protection de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la gestion de la prévention des catastrophes. **Domaine connexe du plan stratégique** : environnement et développement durable : gestion des ressources naturelles et changement climatique (objectifs 7 du Millénaire pour le développement)

<i>Contribution du gouvernement</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par produit (dollars)</i>
Renforcer les capacités institutionnelles et nationales pour suivre, s'adapter, répondre, et atténuer les effets des catastrophes et du changement climatique, y compris le relèvement rapide et dénoncer les mines.	Ministère de l'eau et de l'environnement, Environmental Protection Agency, Banque mondiale, Agence allemande de coopération technique, ambassade d'Allemagne, comité national d'action contre les mines. Financer et appuyer techniquement les interventions sur le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la biodiversité, et le déminage.	Appuyer le développement de capacités et de stratégies nationales pour la gestion durable des ressources (y compris la gestion des ressources en eau), le relèvement rapide, la prévention des catastrophes, et la résistance face au changement climatique.	I (1) : # de districts avec des mécanismes de prévention des catastrophes opérationnels. B=0; T= 6 I(2) : zone débarrassée des mines B=420 km²; T=100% des zones minées I(3) : # de projets sur le changement climatique B=0; T=3	(1)Capacité des institutions locales renforcée pour planifier et mettre en œuvre des interventions concernant le relèvement rapide et la prévention des catastrophes. (2)Capacité du centre yéménite de lutte antimines renforcé pour mener le déminage et garantir l'exécution de la Convention d'Ottawa. (3)pratiques de récupération de l'eau. (4) Plan sur la biodiversité finalisé et introduction du mécanisme sur le développement propre.	Ordinaires : <u>10 000 000</u> Autres : 16 495 000

Priorité ou objectif national : Renforcement de la bonne gouvernance

Résultat 5 du programme de pays/PNUAD : Permettre un environnement amélioré pour augmenter l'autonomisation des femmes et la protection de la famille, la participation et la protection au niveau de la famille, de la communauté et à un plus haut niveau;

Résultat 6 du PNUAD : Engagement des jeunes femmes et hommes dans la prise de décisions en rapport avec leur propre bien-être renforcé (FNUAP, PNUD, UNICEF, ONUSIDA, FIDA et HCR). **Indicateur de résultat :** pourcentage d'organisations de la société civile faisant la promotion des droits de la femme, nombre de politiques/programmes visant les jeunes. **Domaine connexe du plan stratégique :** Égalité des sexes et d'autonomisation des femmes : Participation des femmes à la politique et à l'économie (objectif 3 du Millénaire pour le développement)

<i>Contribution du gouvernement</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par produit (dollars)</i>
Développer des mécanismes institutionnels pour la participation des jeunes et des femmes pendant la période de transition et pour la prise de décision.	Yemeni Women's Union, ministère de l'Intérieur, Women's National Committee, ONG et appui d'organisations de la société civile de femmes pour des maisons sûres, pour faire face à la violence basée sur le genre et aux abus sexuels sur les enfants.	Développer la capacité nationale et institutionnelle (y compris les organisations de la société civile) pour l'engagement dans des réformes démocratiques.	I : # de politiques/programmes nationaux ciblant les femmes et les jeunes. B=0; T=2	(1) Programmes de sensibilisation et d'autonomisation pour que les femmes et les jeunes participent aux réformes lancées. (2) Plaidoyer pour des politiques et des programmes tenant compte des sexospécificités	Ordinaires : 1 000 000 Autres : 2 000 000

Priorité ou objectif national : Renforcement de la bonne gouvernance et parvenir à un développement local équilibré

Résultat 7 du programme de pays/PNUAD : Pour 2015, le gouvernement est responsable aux niveaux national et local, et la décentralisation, un accès à la justice équitable, la promotion et protection des droits de l'homme sont renforcés ; est construite la capacité à promouvoir le droit international humanitaire. **Indicateurs de résultat :** Gouvernance démocratique apte à réagir (i.e. participation, équité, autorité de prise de décision, transparence et responsabilité) étendue au niveau local. **Domaine connexe du plan stratégique :** gouvernance démocratique

<i>Contribution du gouvernement</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par produit (dollars)</i>
Processus de dialogue national et réforme de la gouvernance créés.	Ministère de la justice, ministère de l'administration locale, Women National Committee,	Appuyer le gouvernement, participation des femmes et des jeunes	I (1) Plan pour intégrer les mécanismes de gouvernance démocratique dans les plans d'administration locale	(1) Processus de transition démocratique et institutions appuyés.	Ordinaires : 7 000 000
Renforcement de l'autonomie de la justice et amélioration du système des tribunaux.	National Committee, ministère des droits de l'homme, autorité nationale suprême pour combattre la corruption, organisations de la société civile, organisation centrale pour le contrôle et l'évaluation, ministère de l'intérieur, bureau du procureur général, ministère de l'éducation, ministère du patrimoine, donateurs et ONG internationales, universités : tous contribuent à promouvoir la transparence et la responsabilité.	aux processus démocratiques et à la réforme de la gouvernance. Appuyer la Gouvernance sensible aux conflits aux niveaux national et local. Appuyer un accès équitable à la justice et à la cohésion sociale.	B - pas de plan existant; T – plan élaboré et mis en œuvre I(2) : # de tribunaux locaux B=0 (seulement les tribunaux provinciaux); T= tribunaux itinérants dans 5 districts	(2) Programme de gouvernance national et local pour la promotion de la cohésion sociale et la localisation des objectifs du Millénaire pour le développement. (3) Planification de développement local participative sensible aux conflits institutionnalisés. (4) Promotion d'un accès équitable à la justice et aux droits de l'homme.	Autres : 17 472 000

Priorité ou objectif national : Renforcement de la bonne gouvernance

Résultat 8 du programme de pays/PNUAD : Capacités nationales pour une planification basée sur les données, mise en œuvre et suivi de programmes de développement renforcés à tous les niveaux pour 2015. **Indicateurs de résultat :** Mécanisme central d'aide et de coordination créé et fonctionnant **Domaine connexe du plan stratégique :** Réduction de l'extrême pauvreté et atteinte des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (objectif du Millénaire pour le développement 1 et 8)

<i>Contribution du gouvernement</i>	<i>Contribution d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par produit (dollars)</i>
Renforcer la capacité de suivi, de mise en œuvre, analytique. Améliorer les mécanismes de coopération, de communication, et de coordination avec les donateurs et les partenaires de développement.	Ministère de l'administration locale, Banque mondiale, Oxfam, Agence allemande de coopération technique Appuyer les systèmes M&E aux niveaux gouvernementaux national et local. Développer la capacité analytique pour les rapports économiques.	Mener une large coalition partenaire de développement venant en appui à une réponse cohérente au processus de transition démocratique et économique. Développer la capacité du ministère de la planification et de la coopération internationale pour planifier, mettre en œuvre, et contrôler le Plan de développement pour la réduction de la pauvreté.	I : Justesse et fiabilité des mécanismes d'aide et coordination et des groupes de coordination des secteurs B - faible ; T – système de coordination de l'aide créé au ministère de la planification et de la coopération internationale	1) Capacités de planification et de suivi accélérant les objectifs du Millénaire pour le développement renforcées. 2) Mécanismes d'effectivité de l'aide créés et appui de l'alignement des donateurs. 3) Soutien aux rapports nationaux pour la prise de décision (objectifs du Millénaire pour le développement, rapport, rapport national sur le développement humain.	Ordinaires : 1 000 000 Autres : 2 250 000